



PV de l'Assemblée Générale du 22 mai 2023

Lieu : Salle Polyvalente de Bruson

Présents

APAGE Magaly **JACQUEMETTAZ** - Présidente, Francis **GUIGOZ** – Vice-Président, Loïc **DE SALVADOR**, Alexandre **FROSSARD**, Jean-Blaise **FELLAY**, Aristide **REBORD**, Pascal **TORNAY** (représentant du service de l'agriculture)

SECRETAIRE/ CAISSIERE Martine **JAQUES**
COORDINATRICE PDR

MEMBRES Samuel **BALET**, Camille **BESSE**, Nicolas **COPPEY**, Lara **CRETENAND**, Christophe **DUMOULIN** (Fiduciaire Dumoulin Sàrl), Isabelle **FIORA**, Michel **FIORA**, Matthieu **FRECON**, Alain **FROSSARD**, Baptiste **FROSSARD**, Fabien **FOURNIER**, Isabelle **GABIOUD**, Marc **GILGEN** (AGRIDEA), Laurent **HORWATH** (Blue Ark, Altis), Stéphane **LOVEY**, Marie-Gabrielle **LUISIER**, Marc **MARET**, Delphine **MONNARD**, Jean-Baptiste **MOULIN**, Patrick **PACCOLAT** (Atelier Terroirs Vollèges), Stéphane **PILLET** (BTEE SA), Pierre-Etienne **REBORD**, Roland **REBORD**, Stéphane **REBORD**, Cédric **TERRETTAZ**, Cory **TERRETTAZ**, Célestin **THETAZ** (Commune d'Orsières), Raphaël **THOOS**, François **VEUTHEY**, Eric **VOUTAZ**, Thierry **VOUTAZ** (Commune de Sembrancher), Charles-Henri **ZUCHUAT**.

INVITES Maxime **COLLOMBIN** (député), Sabine **DARBELLAY** (magasin de la Laiterie d'Orsières), Ludivine **LUY** (députée-suppléante), Alain **MARET** (Préfet du district d'Entremont), Patricia **RICHARD** (magasin Laiterie Étiez), Martine **TRISTAN** (députée), Simon **WIGET** (Verbier Tourisme).

Excusés

Eddy **BAILLIFARD**, Meinard **COPPEY**, Gérald **DAYER** (Service de l'agriculture), James **DERIVAZ** (DransEnergie), Thierry **DE SALVADOR**, Marcel **GAY** (Président Bovernier), Roxane **GIROUD**, Didier **JACQUEMETTAZ** (DransEnergie et Pays du St-Bernard), Marie-Madeleine **LUY** (présidente de Sembrancher), Patrick **METROZ**, Pierre-Émile **MICHELLOD**, Malvine **MOULIN** (députée), Roger **MORET**, , Samuel **PIERROZ**, Sarah **PIERROZ**, Marie-Luce **POUGET** (vice-préfète) Marie-Danielle et Sébastien **RAUSIS**, Michel **RAUSIS**, Alexis **TORNAY**, Benoît **TORNAY**, Catherine **TORNAY**, Etienne **TORNAY**, Gaëtan **TORNAY**, Laurent **TORNAY**, Flavio **ZANINI**.

1. Ouverture de l'Assemblée par la présidente de l'APAGE

Magaly **JACQUEMETTAZ** ouvre la neuvième assemblée générale de l'APAGE convoquée par courrier personnel le 5 mai 2023. Elle remercie la Commune de Val de Bagnes de mettre à disposition la salle à Bruson. La **PRESIDENTE** se réjouit de la présence de chacun ; cela encourage le monde paysan à continuer à défendre le métier d'agriculteur ainsi qu'à valoriser les ressources agricoles et les produits pour maintenir une agriculture dynamique dans le Grand Entremont.

Elle prie l'Assemblée d'excuser les personnes qui ont fait part de leur absence, selon liste au début du procès-verbal.



2. Nomination des scrutateurs et approbation de l'ordre du jour

- *Pascal TORNAY est nommé scrutateur.*
- *L'ordre du jour est approuvé tel que proposé dans la convocation.*

3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2022

Personne ne demande la lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2022 dont chacun a pu prendre connaissance depuis le site www.grand-entremont.ch, selon indication donnée dans la convocation de ce jour.

- *Le procès-verbal du 4 avril 2022 est validé par l'Assemblée Générale avec remerciements à Martine JAKUES pour sa rédaction.*

4. Rapport de la Présidente

La PRÉSIDENTE aimerait remercier tout d'abord Martine JAKUES, la **coordinatrice du PDR**, laquelle par son enthousiasme, son dynamisme, son attachement au monde paysan et ses idées contribue au rayonnement et au développement du Grand Entremont. Elle remercie aussi ses **collègues de Comité**, lequel s'est réuni huit fois durant l'année pour suivre les activités de l'Association et soutenir la PRÉSIDENTE.

Au fil de ses séances, le Comité de l'APAGE a poursuivi la **labellisation** de plusieurs spécialités qui peuvent se targuer d'être produites avec de la matière première issue de l'agriculture ou du terroir local. Il en est ainsi du **Pain du Grand Entremont** dont la production a commencé en janvier 2022. Issu de la collaboration entre les cinq boulangeries qu'on comptait alors (il n'en reste aujourd'hui plus que trois), il permet de proposer aux consommateurs un pain au levain à la farine de blé et de seigle produits localement. Ce Pain est également labellisé avec la Marque Valais. Il doit permettre aux céréaliers de la région d'avoir une plus-value sur la vente de leurs céréales. Le Pain est glissé dans un sac sur lequel un QR code renvoie à un **petit film** qui montre sa fabrication ainsi que le partenariat entre les céréaliers et les boulangers.

Ce Pain était présent en janvier 2022 lors de la **Tavolata** organisée sur le lac gelé de Champex par la section Entremont de Gastro Valais. Lors de cet événement, seuls des produits locaux ont été proposés. La PRÉSIDENTE remercie la section Entremont pour cette jolie mise en valeur des produits labellisés.

La PRÉSIDENTE remercie également les **laiteries** et plusieurs **magasins** parmi lesquels la Brusonette, la nouvelle épicerie du Levron la Levronintze, le Chalet Gourmand, Edelweiss Market, Bio Bagnes qui mettent en valeur les produits labellisés. Elle sait que ces derniers ne sont pas toujours disponibles, qu'il est parfois compliqué de les trouver et qu'il sera nécessaire d'améliorer encore leur accessibilité pour les magasins et les restaurateurs.

La PRÉSIDENTE se réjouit en revanche de l'accessibilité des produits dans les **automates** posés devant les laiteries de Liddes, Lourtier, Orsières, Verbier, Étiez et sur la place Curala. Ces automates, tout comme les **vitrines** dans les laiteries, dans les alpages (Col du Lein, Col du Tronc et la Chaux) ainsi que dans les magasins (Brusonette, Levronintze, Bio Bagnes et Kiosque de Bovernier), ont reçu le soutien du projet partiel « marketing-lieux de vente » du PDR.



Grand Entremont

Magali JACQUEMETTAZ relève aussi que le **four banal de la** Chenoz est devenu ambassadeur du Grand Entremont en choisissant de confectionner ses pains avec un certain pourcentage de farine du Grand Entremont. C'est là aussi une démarche réjouissante pour mettre en valeur les ressources locales.

La PRESIDENTE remercie les **restaurateurs** qui ont choisi de mettre en avant les produits labellisés dans leur menu à l'image de la Kabana, du Gîte de la Tsissette ou de la Cabane de Mille. Elle remercie également les **Communes**, entreprises ou privés qui pensent à proposer des produits du Grand Entremont lors de leurs **apéritifs**. Les circuits courts sont à la mode mais c'est un travail de sensibilisation continu que chacun doit mener pour utiliser et mettre en valeur les produits locaux.

Durant 2022, le travail de l'Association a fait l'objet de plusieurs **articles dans la presse** (Le Nouvelliste, Magazine du Goût, Gazette de Martigny, Agri Terre d'Elle, Terre & Nature, L'Alpe, Le petit Sembranchard, Journal d'infos de Liddes & Bourg St Pierre, Carnet de la Désalpe de la Fouly) ; cette présence médiatique encourage la population à découvrir les produits, la Corbeille du Grand Entremont et la région.

L'APAGE a édité au printemps 2022 un **flyer agritouristique** qui a été distribué dans tout le Grand Entremont ainsi que dans les offices de tourisme. Ce flyer incite les visiteurs et la population locale à s'arrêter dans les laiteries, sur les alpages et à découvrir les projets du PDR (Gîte de la Tsissette, Buvette Pindin, Char à Fondue). Il met aussi en avant la Corbeille, le chalet de Passion Raclettes ainsi que les événements organisés dans la région pendant la Semaine du Goût.

A la fin de l'été, l'APAGE s'est largement impliquée, aux côtés de Bagnes Agritourisme, dans l'organisation de la **Nuit des Fromagers** pendant le **Swiss Cheese Awards 2022** qui s'est tenu en septembre au Châble. Pour cette occasion, Charles-Henri Zuchuat avait créé le dessert la « Séracline » 100% au Goût des cimes à base de farine de Bruson, de beurre de laiterie, de sérac et d'abricots. A noter qu'au concours des fromages, le Raclette d'Orsières avait pris la deuxième place derrière un Raclette du Val d'Evolène, juste devant un Raclette de l'alpage de la Chaux et le Raclette de Lourtier ! Une belle reconnaissance pour les Raclettes du Valais AOP du Grand Entremont.

Début novembre, les alpages du Grand Entremont étaient à l'honneur au **Marché des fromages d'alpage** organisé pour la troisième fois avec le PALP. Cette édition a permis d'écouler 180 pièces de Raclettes du Valais AOP. Le Binntal ainsi que Moiry étaient les alpages invités. Il y avait aussi un stand du Grand Entremont avec plusieurs producteurs artisans. La PRESIDENTE remercie le PALP pour l'organisation et l'accueil généreux des producteurs.

En automne 2022, le Grand Entremont a été **nominé** pour le **Prix du « Cercle Régional »**, créé par l'Office fédéral de l'agriculture et le Secrétariat d'État à l'économie pour mettre à l'honneur une région particulièrement performante. Cette nomination était une reconnaissance du travail accompli pour créer une véritable dynamique qui rassemble l'agriculture et ses ambassadeurs dans le Grand Entremont tout en créant des liens avec le tourisme. Le lauréat de cette première édition du prix a été la région du Jura avec le Jura bernois.

La PRESIDENTE insiste sur l'importance des **liens avec le tourisme**. Elle se réjouit donc que l'APAGE ait mis en place des modalités de partenariat permettant d'encourager des **accompagnateurs montagne** à proposer des randonnées comportant une dimension agricole pour faire découvrir la terre et les paysans aux visiteurs ou même à la population locale.



Grand Entremont

Tout au long de l'année, l'APAGE a poursuivi la mise à disposition de **matériel promotionnel** pour ses membres comme les sacs et le papier d'emballage écologique. Elle a également fait produire des oriflammes pour le Char à Fondue ainsi que pour le Pain du Grand Entremont, des tables hautes gravées Grand Entremont, un petit stand Grand Entremont pour les événements et elle a soutenu la Laiterie de Liddes dans l'acquisition de deux tentes qui lui permettent de proposer ses produits ou raclettes lors de manifestations. Tout ce matériel est financé grâce au projet de développement régional du Grand Entremont, et donc avec le soutien de l'Office fédéral de l'agriculture, le canton et les communes que la PRÉSIDENTE remercie chaleureusement.

La PRÉSIDENTE insiste sur l'importance que les membres de l'APAGE utilisent la **marque du Grand Entremont** dans leurs propres outils promotionnels. Le Grand Entremont est l'identité visuelle qui relie, rassemble et qui donne une force d'ensemble à l'agriculture de la région.

La **Corbeille du Grand Entremont** poursuit son aventure. Rien qu'en fin d'année, plus de 500 corbeilles ont été confectionnées par les divers lieux de vente pour être offertes pour les fêtes. La PRÉSIDENTE remercie les commerçants qui la proposent et qui la valorisent par quelques images originales comme l'ont fait en 2022 la Brusonette ou la Laiterie d'Orsières.

Au sujet de la Corbeille, la Présidente donne la parole à Jean-Blaise FELLAY, Président de **l'Association de la Corbeille d'Entremont** qui informe que l'Assemblée générale de la Corbeille d'Entremont a validé la dissolution de son Association. Les montants restants reviendront à l'APAGE, organisme qui poursuit des buts similaires à l'Association de la Corbeille d'Entremont, avec le souhait que l'APAGE reprennent les activités de promotion de la Corbeille.

Le Grand Entremont est régulièrement présent sur les réseaux sociaux et la Présidente remercie Cory TERRETTAZ pour son travail sur **FaceBook**. Le Grand Entremont a également un compte **Instagram** et la coordinatrice relaie également quelques informations sur **LinkedIn**.

En 2022, Gaël METROZ et Jean-Baptiste MOULIN ont terminé le **film sur le Raclette du Valais AOP** dans le **Grand Entremont**. Les images ont été tournées sur les 4 saisons de l'année, aussi bien sur les alpages qu'en laiterie, dans le Pays du St-Bernard, du côté de Verbier ou à Bruson pendant le PALP Festival. On y voit le Raclette mangé à la main, en fondue ou râclé. Le film a été entièrement réalisé dans le Grand Entremont, avec la voix de Pascal REBETEZ, le chant de Elina ROSSIGNOL et une musique inédite de Julien POUGET. Ce film sera repris par l'Interprofession du Raclette du Valais AOP qui l'utilisera pour sa propre promotion. La PRÉSIDENTE remercie les réalisateurs ainsi que les principaux figurants, avec un merci particulier à particulier à Laure TORNAY & sa famille, Caroline LUISIER, Sabine COPPEY, Eddy BAILLIFARD, Marc et Roger DUBOSSON. Ce film a été sous-titré en allemand.

La PRÉSIDENTE évoque ensuite des projets qui n'avancent pas aussi vite que souhaité. Elle regrette ainsi que le projet de **signalétique** n'ait pas progressé. Les directives et les contraintes sont nombreuses. Le bureau BTEE SA auquel le travail a été confié aimerait coordonner ses efforts avec un important travail initié par la Commune de Val de Bagnes sur sa signalétique. L'idée reste de pouvoir développer une stratégie pour la signalétique agritouristique qui puisse être reproductible dans tout le Valais. Il en va de même avec le projet de **carte interactive** qui a pris du retard malgré un gros travail mené par un stagiaire du Service de l'agriculture, Jérémy FROSSARD que la PRÉSIDENTE remercie chaleureusement.

Quant aux **restaurants**, la PRÉSIDENTE reconnaît que si quelques partenariats ont déjà pu être mis en place, le temps manque pour aller les rencontrer et les encourager à mieux mettre en valeur les produits locaux.



Grand Entremont

La PRESIDENTE évoque le **projet supra PDR** qui devrait rassembler tous les PDR valaisans. Elle reconnaît que l'intérêt du Comité de l'APAGE pour ce projet est limité. Après 5 ans de PDR et la mise en place de la marque Grand Entremont, la stratégie du Grand Entremont est en effet clairement de profiler les produits à l'intérieur même du Grand Entremont. Le potentiel de ventes à l'extérieur est limité car le Raclette du Valais AOP ne peut pas être vendu par les laiteries en dehors du Grand Entremont (les contrats passés entre chaque laiterie et la coopérative ALPGOLG impliquent que la commercialisation hors vente directe est sous la responsabilité de CREMO) ; les autres produits du Grand Entremont sont fabriqués en petites quantités valorisées prioritairement dans le Grand Entremont. Le Comité de l'APAGE n'est donc pas certain qu'il soit pertinent pour le Grand Entremont de s'investir financièrement dans un projet supra régional. Il se réjouit en revanche de la **volonté des communes et des deux destinations touristiques** qui seraient prêtes à s'engager au côté du monde agricole et de l'APAGE pour faire perdurer la dynamique Grand Entremont après le PDR ; valoriser les produits labellisés dans la région, continuer à créer des ponts entre les consommateurs et les agriculteurs, renforcer les activités agritouristiques sont assurément un atout pour la région touristique et agricole qu'est le Grand Entremont.

La PRESIDENTE informe que le **PDR** du Grand Entremont a été **prolongé d'une année** pour permettre de consolider et finaliser les projets. Cette décision du Conseil d'État ainsi que de l'Office fédéral de l'agriculture a été motivée par les ralentissements engendrés par la crise sanitaire de 2020-2021. Il n'y aura toutefois pas de moyens financiers supplémentaires alloués.

La PRESIDENTE tient à remercier la coordinatrice pour le rapport intermédiaire très complet qu'elle a rédigé à l'attention de l'OFAG ; ce rapport reflète le travail de l'APAGE et de tous les porteurs de projets. La Présidente et le Comité de l'APAGE espèrent aujourd'hui que les projets qui n'ont pas encore démarré pourront être réalisés dans les temps impartis.

La Présidente termine son rapport en remerciant tous les acteurs non agricoles qui soutiennent le PROJET et qui sont présents dans la salle. Elle regrette que les paysans ne soient pas davantage présents pour reconnaître le travail du Comité de l'APAGE et de la coordinatrice, mais elle les remercie pour leur confiance.

5. Lecture des comptes et rapport de la fiduciaire Dumoulin

La PRESIDENTE demande à Martine JAKUES de donner lecture des comptes 2022.

Les comptes de l'APAGE bouclent fin 2022 sur un **bénéfice de CHF 63'994.03**. Ce bénéfice doit permettre à l'APAGE de payer à la fin du PDR le 9% des projets dont elle est responsable, à savoir les projets de coordination, de promotion et de marketing. Ce 9% pourrait représenter jusqu'à 158'895.- si ces trois projets utilisent la totalité des montants prévus.

En 2022, Frs 19'568.62 sont provisionnés pour financer ce quote-part de l'APAGE. Les frais administratifs et de Comité s'élèvent pour leur part à Frs 8'324.90. Les **charges** de l'APAGE sont donc de Frs **27'893.52**. Les **produits** s'élèvent pour leur part à **Frs 91'887.55** grâce à Frs 12'350.- de cotisations, Frs 76'559.15 des contributions des membres bénéficiant directement du matériel promotionnel ou des mesures de marketing, et Frs 2'978.40 de divers.

Christophe DUMOULIN atteste avoir contrôlé la comptabilité et les comptes annuels de l'APAGE conformément à la nomination de l'Assemblée générale constitutive du 28 avril 2015. Les chiffres correspondent aux pièces justificatives. Le montant total des **fonds propres** s'élève au fin 2022 à CHF **87'427.04**. Christophe DUMOULIN recommande d'approuver les comptes tels que présentés, de donner décharge au Comité ainsi qu'à Martine JAKUES chargée de tenir la comptabilité de l'APAGE.



6. Approbation des comptes et décharge au Comité

La PRÉSIDENTE demande à l'assemblée de voter à main levée pour approuver les comptes et donner décharge au Comité et à Martine JAKES qu'elle remercie pour son rigoureux travail de caissière-comptable.

- ***L'Assemblée Générale approuve les comptes 2022 de l'APAGE ; elle donne décharge au Comité et à la caissière.***

7. Fixation de la cotisation annuelle 2023

Le Comité de l'APAGE propose le statu quo pour les cotisations 2024, soit le maintien de la cotisation individuelle à 50.- par an et la cotisation pour les corporations de droit privé à 100.-

La Présidente précise qu'il s'agit bien là de la cotisation annuelle ordinaire à l'APAGE et non pas des contributions marketing dont il sera question au point 11.

Cette proposition ne donne lieu à aucune opposition ni abstention.

- ***La cotisation 2024 pour les membres individuels est maintenue à CHF 50.00***
- ***La cotisation 2024 pour les corporations de droit privé est maintenue à CHF 100.00***

8. Admissions des nouveaux membres

Le Comité propose l'admission à l'APAGE de plusieurs nouveaux membres que l'Assemblée Générale doit, selon les statuts, approuver. La PRÉSIDENTE rappelle l'importance de tout nouvel adhérent pour faire rayonner le Grand Entremont. Les demandes d'adhésion sont :

- La **Levronintze**, avec Cynthia CHAPPOT et ses deux partenaires Maryline et Stéphanie qui proposent un joli assortiment de produits dans leur épicerie du Levron.
- La Boîte Sauvage à Martigny avec Marie D'AMICO et Didier ABBET qui arpentent, cueillent et transforment quelques plantes et champignons trouvés sur nos terres
- **L'Association des Paysans et Artisans de Sarreyer et environ**, active dans la mise en place d'offres agritouristiques
- La **Linaigrette**, une nouvelle buvette aux Arlaches sur le Tour du Mont Blanc où Noémie CARRAUX et Martin STEFFEN ont à cœur de travailler avec des produits de qualité et d'utiliser des produits du Grand Entremont.
- **Eric VOUTAZ** de Sembrancher
- **Joël et Laura CRETENAND** exploitants agricoles à Sarreyer
- **Edelap** avec Camille BESSE et Samuel BALET qui présentent en quelques mots leur projet de parrainage des vaches d'Hérens ; en 2023 l'alpage de Mille et l'Alpage des Grands Plans y participeront.
- **Maya Joie**, qui écoule chaque année des dizaines de meules de Raclettes du Valais AOP, avec son administrateur Julien MOULIN que la Présidente félicite pour sa nomination à la présidence de Valais-Wallis Promotion.

- ***Les demandes d'adhésion mentionnées ci-dessus sont validées par applaudissements.***



9. État d'avancement des projets partiels du PDR Grand Entremont

Les projets **7435.04: Laiterie d'Orsières**, **7435.05: Laiterie de Liddes**, **7435.12 : transformation et séchage des plantes**, **7435.18 : agritourisme Emonet-Char à Fondue**, **7435.20 : alpage de la Combe de l'A (Tsissette)**, ainsi que le projet de la **Buvette de Pindin sur l'alpage de Sery-Laly** qui a partiellement remplacé le Projet 7435.15 : agritourisme Bagnes sont terminés.

La coordinatrice passe la parole aux porteurs des projets partiels qui doivent encore être réalisés.

Projet 7435.06: Fromagerie d'Étiez, par Alain FROSSARD

La nouvelle coopérative a été créée en septembre 2022. Le nouveau bâtiment a été mis sous toit en octobre et a donné lieu à une invitation pour venir y manger la fondue. Les essais avec le nouveau process sont prévus pour l'automne 2023 avec un début de fabrication avec le lait de tous les coopérateurs dès le 1^{er} janvier 2024. Le container provisoire devrait rester jusqu'en novembre 2024. Le devis général se montait à Frs 13.5 millions mais il y a eu pour 1 millions de renchérissement. La Laiterie d'Étiez a pu recevoir Frs 600'000.- de subventions supplémentaires car l'Office des améliorations structurelles a reconnu les coûts supplémentaires comme des dépenses induites par des circonstances internationales extraordinaires plutôt que par le maître d'ouvrage.

Projets 7435.08/09: locaux de découpe à Orsières et à Bagnes par Jean-Blaise FELLAY

Le projet d'un nouvel abattoir qui serait construit hors PDR avance avec l'objectif de créer une coopérative d'ici l'automne 2023. Le budget d'exploitation tient désormais la route à long terme mais le budget de construction connaît un renchérissement de 20%. L'abattoir du Châble devra quitter Curala d'ici 2025 avec le développement du gros projet communal. Les deux projets de la filière viande prévus dans le cadre du PDR n'ont à ce jour pas été remplacés. Le Comité de l'APAGE s'est demandé s'il fallait le transformer en automates pour la viande mais les producteurs ne semblent pas intéressés par de tels automates.

Projet 7435.10 : apiculture, centre d'extraction et rucher, par Jean-Baptiste MOULIN

Ce projet est porté par l'Association apicole d'Entremont. C'est un projet ambitieux et innovant. Il manque encore quelques fonds pour boucler le budget. Le bâtiment aura un « toit papillon » et des baies vitrées au sud. Le jardin sera aménagé pour être un espace public. Il y aura de l'apithérapie et des espaces pour des expositions, événements ou formation. Ce lieu a comme objectif de devenir un centre de référence au national voire international, et d'être une pépinière de bonnes initiatives. Le défi sera véritablement de donner une âme au bâtiment tout en gardant sa nature associative.

Projet 7435.13 : agritourisme à Sovereu

La coordinatrice explique que le projet d'agritourisme à Sovereu avait été abandonné, puis déplacé sur Lourtier pour finalement prendre place à Montagnier où Jean-Daniel et Mauricette FELLAY ont une grange qu'ils vont transformer en agritourisme à côté d'une chèvrerie à construire d'ici 2024.

Projet 7435.14 : produits du terroir Rebord

Aristide REBORD a dû finalement renoncer à son projet à cause des exigences liées au fait que la route au bord de laquelle son projet aurait dû prendre place est devenue une route nationale. La coordinatrice informe l'Assemblée que le Comité réfléchit à la possibilité de remplacer ce projet par un local qui centraliserait les produits à l'attention des restaurateurs et des magasins.

Projet 7435.15 : agritourisme Bagnes

Pour rappel, le projet DESLARZES de Bruson a été partiellement remplacé par la buvette Pindin à Sery-Laly, projet porté par le consortium de Sery-Laly. Il sera aussi remplacé par un nouveau projet agritouristique sur la Ferme des Planches de Samuel et Sarah PIERROZ à Liddes.



10. Activités 2023

Martine JAKUES informe tout d'abord que, selon l'art. 20 de l'Ordonnance sur les denrées alimentaires et les objets usuels (ODAIU), « quiconque exerce une activité relevant de la manipulation des denrées alimentaires est tenu d'annoncer cette activité à l'autorité d'exécution compétente ».

Elle présente ensuite quelques activités menées depuis janvier 2023 ou qui vont prendre place en 2023, sur l'axe du label « Le goût des cimes », de la marque du Grand Entremont et des activités agritouristiques.

Elle informe ensuite que tout support de communication développé par l'APAGE devrait en principe porter non seulement la marque du Grand Entremont mais également la **marque Valais** et la **marque des Grands Sites du Goût** dont la région fait partie.

Le Grand Entremont a conçu une petite affichette pour encourager le **parrainage de vaches d'Hérens** sur les alpages de Mille et des Grands Plans avec Edelalp et soutient l'impression des **flyers** de l'Association des Paysans et Artisans de Sarreyer et environ. Il a également soutenu la réalisation de **tentes-stands pour la Laiterie d'Étiez**. Trois **publicités** ont été posées sur le parking du Relais du Grand St-Bernard à l'entrée de Martigny : une affiche sur la Corbeille du Grand Entremont, une affiche sur les Laiteries du Grand Entremont et une affiche plus spécifique sur la Laiterie d'Orsières.

Le 21 juin aura lieu une **conférence de presse** pour le « Premier battement d'ailes » du **Centre de Compétences en Apiculture**.

Six pages ont été achetées dans le prochain **supplément de Terre & Nature** qui présentera des offres agritouristiques dans toute la Suisse. Ce supplément sera diffusé en français et en allemand.

Le Grand Entremont participera cette année au **PopUp** avec le **Challenge « Le goût des cimes »**. Chacun sera encouragé à aller scanner un QR code sur les alpages de la Chaux, du Lein, du Tronc, de la Tsissette, de la Peule et de Sery-Laly. Les « finishers » recevront un bon pour une raclette à la Laiterie d'Orsières ainsi qu'un bon pour un morceau de fromage de 300 grammes à échanger dans les Laiteries de Liddes, Étiez ou Verbier. L'interprofession du Raclette du Valais AOP prendra à sa charge 100 grammes de chaque bon échangé. Le Grand Entremont mettra également en jeu quelques prix plus conséquents pour le tirage au sort final.

Le menu de **l'Auberge de l'Hospice du Grand St-Bernard** a intégré le label « Le goût des cimes » et le chef, photographié avec sa femme et des agriculteurs, y présente sur une page ses motivations pour travailler avec des produits locaux. Cette manière de mettre en avant les produits labellisés sur une carte est un atout pour le restaurant et les producteurs concernés ; l'APAGE aimerait trouver le temps de développer ce projet à plus large échelle.

Une nouvelle édition du **Marché des Fromages d'Alpage** organisé avec le PALP aura lieu toujours à Bruson le 5 novembre prochain.

Cory TERRETTAZ propose de présenter sur **Facebook** les spécialités mises en vente directement par les producteurs. Chacun peut s'adresser à elle pour créer le post correspondant à l'aide d'une maquette comprenant trois photos.

Comme évoqué précédemment, le Comité de l'APAGE travaille sur un projet de **local de centralisation**, lequel pourrait être abrité dans les murs de la future laiterie d'Étiez, lieu central pour que les producteurs puissent venir déposer leur marchandise et que les revendeurs puissent venir la chercher. Ce projet devrait encore obtenir l'aval du canton et de l'Office fédéral de l'agriculture. L'idée serait de développer avec ce local une « **Assiette des fromages du Grand Entremont** » pour donner envie aux restaurateurs de proposer des fromages à la fin des repas. Cet usage s'est un peu perdu en Suisse mais il aurait certainement toute sa place dans une région comme le Grand Entremont où l'économie laitière est prédominante.



11. Adoption des principes de contributions marketing Grand Entremont post PDR

La PRESIDENTE explique que pour poursuivre ses activités au-delà de 2024, il sera nécessaire de doter l'APAGE de nouveaux moyens financiers. Les Frs 12'000.- de cotisations annuelles perçus à ce jour seront en effet largement insuffisants pour que l'APAGE puisse continuer sa mission de promotion de l'agriculture et de ses produits, qu'elle puisse faire connaître les infrastructures développées dans le cadre du PDR et pour que le Grand Entremont avec son label « Le goût des cimes » ne tombe pas aux oubliettes.

Les deux destinations touristiques, Verbier Tourisme et le Pays du St-Bernard, ont pour leur part réalisé l'importance de la démarche du Grand Entremont pour promouvoir la région et déployer des offres agritouristiques qui répondent aux attentes des visiteurs qui cherchent du sens et de l'authenticité pendant leur séjour. Elles estiment que l'entité du Grand Entremont est la plus pertinente pour se prévaloir d'un territoire suffisamment vaste pour proposer des expériences agritouristiques.

Les destinations, la PRESIDENTE de l'APAGE et la coordinatrice sont ainsi allées voir les communes pour leur présenter un budget de fonctionnement pour la suite du Grand Entremont. Les communes se sont montrées favorables à donner dès la fin du PDR un mandat de prestations à l'APAGE qui serait financé pour Frs 200'000.- par les communes, Frs 60'000.- par les destinations touristiques et Frs 40'000.- par le monde agricole.

La PRESIDENTE estime que les agriculteurs ont une grande chance d'avoir ce soutien et cette confiance des institutions publiques pour pérenniser le Grand Entremont. Elle rappelle que la région a déjà pu compter sur plus de 11 millions de francs à fonds perdus dans le cadre du PDR, en relevant que peu de secteurs peuvent se targuer d'avoir une telle manne financière à disposition.

Le comité de l'APAGE a réfléchi comment financer la part agricole de Frs 40'000.- prévue dans le budget. Il apparaît clair que si l'économie laitière est la plus concernée, il sera nécessaire que tous les secteurs concernés participent.

La PRESIDENTE remercie les Directeurs touristiques Gaëtan TORNAY et Simon WIGET, qui ont accompagné le Comité de l'APAGE pendant l'hiver pour aller rencontrer déjà les sociétés de laiterie de Liddes, Orsières, Étiez et Verbier. Ces dernières ont toutes fait part de leur intérêt à ce que le Grand Entremont puisse poursuivre ses activités grâce à des contributions marketing que l'APAGE percevrait dès 2025.

La PRESIDENTE donne la parole à Simon WIGET qui tient à souligner la chance d'avoir dans la région une production qualitative et identifiée : le Grand Entremont et Le goût des cimes sont des atouts certains. Il explique que le Brunch à l'alpage est l'animation qui a le plus de succès. La station de Verbier amène beaucoup de consommateurs pour lesquels l'ancrage local des produits est important. Il faut favoriser les circuits courts et les projets qui ont un lien avec la durabilité. Le travail de l'APAGE est à ce titre nécessaire et apprécié. Il ne faut pas laisser s'éteindre la dynamique mise en place par le PDR ; il y a une occasion unique de mettre en place une stratégie pour la suite, de motiver les restaurateurs, les magasins. Pour y arriver, un travail d'équipe est nécessaire.

Alain MARET, préfet, confirme que les communes du district d'Entremont ainsi que la commune de Bovernier ont donné leur accord de principe pour financer le Grand Entremont à la suite du PDR.

Martine JAKES présente comment des contributions marketing pourraient être perçues annuellement pour arriver au montant de Frs 40'000.-. L'idée serait de prélever un demi-centime par kilo de lait produit dans le Grand Entremont puis des montants forfaitaires pour les artisans et entreprises : Frs 50.00 pour un petit producteur, Frs 200.- pour un producteur plus important ou une structure agritouristique et entre Frs 1'000.- à 2'000.- pour les entreprises vraiment plus conséquentes. Il s'agirait d'un effort important pour le monde agricole mais il ne faut pas perdre de vue que pour chaque franc mis par l'APAGE Frs 6.50 serait obtenu des communes et destinations touristiques.

Isabelle GABIOUD demande s'il ne serait pas possible de récupérer plutôt une partie des redevances agricoles déjà perçues auprès des filières valaisannes pour la promotion.



Grand Entremont

Francis GUIGOZ souligne que les sociétés de laiteries qui ont approuvé le principe de contributions marketing pour la suite du PDR n'ont pas encore formellement validé l'idée du demi-centime par kilo de lait. François VEUTHEY pense aussi que ce principe devra en effet être validé par les sociétés de laiterie et les alpages.

Jean-Baptiste MOULIN souligne l'importance d'une démarche commune pour faire rayonner le territoire toute l'année et offrir des possibilités de mise en réseau des différents lieux agritouristiques. Il estime qu'il serait regrettable de ne pas saisir l'opportunité de pouvoir continuer avec l'aide importante des communes et des destinations. La répartition du budget est favorable au monde agricole et Jean-Baptiste MOULIN se demande donc même comment on pourrait hésiter avec une proposition telle que présentée en ce jour.

Simon WIGET rend l'Assemblée attentive au fait qu'il serait dommage de se priver de Frs 260'000.- parce qu'on n'a pas réussi à se mettre ensemble pour trouver les Frs 40'000.-

Fabien FOURNIER estime que l'Assemblée générale est légitime pour prendre la décision d'instaurer des contributions marketing.

Alain FROSSARD explique qu'il n'est pas habilité à se prononcer aujourd'hui pour sa laiterie.

La coordinatrice précise qu'il est question aujourd'hui de valider le principe que l'APAGE puisse percevoir des contributions marketing dès 2025 à hauteur de Frs 40'000.-

Pascal TORNAY aimerait rappeler que dans beaucoup de PDR, plus rien ne se passe une fois les six ans écoulés. Ici aussi, le projet collectif de mise en avant de l'agriculture et de ses produits tombera à l'eau s'il n'y a pas la volonté de poursuivre la démarche du Grand Entremont. Certes les infrastructures financées grâce au PDR demeureront mais la promotion collective ne sera plus possible, alors que plusieurs petits producteurs ont déjà gagné en visibilité grâce au Grand Entremont. Aujourd'hui le Comité de l'APAGE a besoin de l'approbation de principe de la part de l'Assemblée pour savoir si on doit réfléchir à la suite. Le projet devra encore être affiné. L'engagement des communes et des destinations montre que l'agriculture est considérée comme un moteur pour la région.

La PRESIDENTE demande à l'Assemblée de valider le principe que l'APAGE puisse prélever dès 2025 des contributions marketing à hauteur de Frs 40'000.-

- ***L'Assemblée générale approuve, sans opposition ni abstention, le principe que l'APAGE puisse prélever dès 2025 auprès de tous les producteurs, artisans et lieux agritouristiques des contributions marketing à hauteur de Frs 40'000.- pour permettre à la dynamique du Grand Entremont de perdurer après le PDR.***

12. Divers et propositions individuelles

Après cette longue mais importante assemblée, la parole n'est plus demandée. La PRESIDENTE convie chacun à partager un verre de Gamay de Bovernier ou d'Eau de Sembrancher, quelques morceaux de fromage, une part de « Séracline » et, grande première ce soir, des flûtes du Grand Entremont confectionnées par la Boulangerie de la Poste avec de la Farine du Grand Entremont, du beurre et du fromage de laiterie. Un apéro 100% local, 100% « Le goût des cimes ».

Sarreyer, le 22 novembre 2023

Magaly JACQUEMETTAZ
Présidente

Martine JQUES-DUFOUR
Secrétaire